



## **Gouvernance urbaine et urbanisation de Garoua**

**Simon Pierre Petnga Nyamen<sup>1</sup>, Michel Tchotsoua<sup>2</sup>**

<sup>1</sup>Doctorant en Géographie, Université de Ngaoundéré, BP : 454, [pns pierre@yahoo.fr](mailto:pns pierre@yahoo.fr), <sup>2</sup>Professeur titulaire des universités, Université de Ngaoundéré, BP : 454, [tchotsoua@yahoo.fr](mailto:tchotsoua@yahoo.fr)

### **Résumé**

Du petit village créé vers la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle à l'actuelle Communauté Urbaine, Garoua a connu plusieurs transformations du fait des acteurs de sa croissance. La forme actuelle de la municipalité est la sixième d'une série commencée en 1951 et s'explique *a priori* par la volonté de l'État du Cameroun d'impulser une dynamique nouvelle à son processus de décentralisation. Cet article analyse l'urbanisation de Garoua en mettant un accent particulier sur le mode de gestion de la ville. L'approche méthodologique est basée sur les analyses des cartes et images satellites, les observations directes de terrain et le traitement des données collectées par entretiens semi-structurés avec les autorités de Garoua, les représentants des organismes impliqués dans le développement urbain et certains habitants de la ville. Les principaux résultats de cette étude relèvent que, les différentes transformations administratives du territoire ont favorisé la multiplication et la diversification des acteurs impliqués dans la gestion urbaine. Ces acteurs ont, dans la plupart des cas, des objectifs différents ou des compétences qui se chevauchent, ce qui fait qu'il subsiste une confusion dans le rôle de chacun d'entre eux et constitue un obstacle à la réalisation de certains projets de développement dans la ville de Garoua.

**Mots clés :** Gouvernance urbaine, Urbanisation, Territoire, Développement urbain et Garoua.

## Abstract

From the small village created towards the end of XVIII<sup>th</sup> century to the actual Urban Community, Garoua has known several transformations due to the actors of its growth. The current form of the municipality is the sixth one of a series begun in 1951 and it can be explained by the State of Cameroon's will impulse a new dynamics to its process of decentralization. This article analyzes the urbanization of Garoua with a particular emphasis on the management mode of the city. The methodological approach is based on analyzes of satellite maps and images, direct field observations and processing of data collected by semi-structured interviews with authorities in Garoua, representatives of organizations involved in urban development and some residents of the city. The main results of this study point out that the various administrative transformations of the territory favored the multiplication and the diversification of actors involved in the urban management. These actors, in most cases, have different objectives or overlapping jurisdictions, so it remains confusion in the role of each of them and an obstacle to the achievement of certain development projects in the city of Garoua.

**Keys words:** Urban governance, Urbanization, Territory, Urban development and Garoua.

## Introduction

Le Cameroun se singularise par son système urbain où trois générations de villes se sont succédé : d'abord les villes précoloniales parmi lesquelles on trouve les cités fondées lors de la conquête peule, ensuite les villes coloniales et enfin, les citées postcoloniales qui ont vu le jour à la faveur des décrets présidentiels transformant certains centres ruraux en chefs-lieux d'unités administratifs (Simeu-Kamdem, 2006a). Appartenant à la première génération, le petit village « *ga-ruwe* » créé par les Bata, devint vers 1830, lorsque « *la guerre sainte* » est déclenchée par Ousman Dan Fodio, un fortin contre les incursions des populations non-musulmanes voisines sous les appellations successives de « *Ribadou* », de « *Ribadou-Garoua* » puis de Garoua (Simeu-Kamdem, 1985 ; 2006b ; Wadjonré, 1994). Les Allemands, qui occupent le site en 1901, lui octroient le statut de poste

administratif et renforcent l'autorité du lamido en plaçant sous son commandement les petites principautés longeant le fleuve Bénoué. Garoua est ainsi choisie au détriment de Maroua et de Ngaoundéré comme chef-lieu de la circonscription administrative du Nord, ce que les Français, arrivés en 1916, ne changeront pas. Si les atouts naturels et historiques de Garoua y ont très tôt attiré des populations d'horizons variés, en particulier les commerçants Haoussa et Kanouri, les bases de son urbanisation actuelle ne datent que des années de l'indépendance (Simeu-Kamdem, 2006b).

En tant que processus de changement multidimensionnel et continu, qui a modifié et modifie encore la répartition spatiale de la population dans toutes les régions du monde, l'urbanisation est sans conteste la plus frappante transformation qui a affecté le continent africain depuis les années 1950 (ONU-Habitat, 2010). Ce remarquable essor repose principalement sur l'augmentation du nombre de citadins et la multiplication des centres urbains (Dubresson et Raison, 1998). Pour Coquery-Vidrovitch (1995) l'urbanisation renvoie au processus par lequel les hommes s'agglomèrent en nombre relativement important sur un espace relativement restreint. Beaujeu-Garnier (1995), Kengne Foudouop et Bopda (2000) soutiennent que l'urbanisation est la croissance à la fois du nombre des villes et celui des personnes qui y vivent. Pumain (2008) quant à elle la définit comme étant la transformation d'un peuplement rural, organisé en petites unités d'habitat regroupant chacune au plus quelques centaines d'individus, en un peuplement urbain, qui sont des agrégats de population dense. Dans le cadre de cette étude, nous appréhendons l'urbanisation comme étant la croissance démographique et spatiale des villes se manifestant par la progression directe du phénomène urbain, la transformation progressive de l'aire urbaine et de sa périphérie rurale.

Qu'elle résulte de la croissance urbaine ou de la transformation des campagnes en villes, l'urbanisation est fortement tributaire du mode de gouvernance c'est-à-dire du jeu des acteurs et des décisions qu'ils prennent. Pour Baron (2003), la gouvernance est l'art ou la manière de gouverner, en favorisant un mode de gestion des affaires original dans un environnement marqué par une pluralité d'acteurs qui peuvent chacun à des degrés divers et de façon plus ou moins formelle, prendre des décisions. Concept d'origine anglo-saxonne, la gouvernance urbaine quant à elle se fonde explicitement sur les systèmes d'acteurs, de ressources et de processus qui, en dehors de l'État, régulent les mécanismes d'urbanisation dans de nombreuses villes d'Afrique (Dubresson et Jaglin, 2002 ; Assako Assako et Ndock Ndock, 2010). Un peu plus tôt, Cavallier (1999), affirmait qu'elle n'est pas autre chose à ses yeux que la capacité à mettre en œuvre des partenariats efficaces entre les différents acteurs. Dans le même ordre d'idée, Assako Assako et Ndock Ndock (2010) considèrent la gouvernance urbaine comme l'ensemble des processus de coordination d'acteurs, groupes sociaux, et institutions visant la réalisation de projets urbains collectivement négociés, qui cherchent à valoriser des initiatives locales, des partenariats publics/privés et la cohérence de leurs actions. Aborder les questions de gouvernance urbaine ici nous offre l'opportunité d'analyser les formes spécifiques de coordination qui ont marqué les grandes étapes de l'urbanisation de Garoua.

C'est en 1951, c'est-à-dire au cours de la période coloniale, que Garoua fût dotée de sa première institution municipale dénommée Commune mixte urbaine, créée par un arrêté du Haut-Commissaire de la République française. Au fil du temps et compte tenu de l'ampleur de son urbanisation, Garoua est successivement transformé en : Commune de plein exercice, Commune urbaine, Commune

urbaine à régime spécial, pour prendre en fin de compte la forme actuelle de Communauté urbaine composée de trois Communes d'arrondissement. Le problème est que malgré toutes ces transformations, on continue de constater l'échec de certains projets de développement urbain et, la non réalisation de plusieurs autres. De plus, la succession susmentionnée s'est opérée afin de faciliter la gestion de la ville et par conséquent d'améliorer les conditions de vie des citadins, ce qui est loin d'être le cas.

Le présent article s'inscrit donc dans l'étude des sociétés urbaines d'Afrique subsaharienne en général, et s'intéresse spécifiquement à l'impact des principaux modes de gestion de Garoua sur son processus d'urbanisation. De ce fait, il met un accent particulier sur les phénomènes d'urbanisation, de croissance urbaine, d'acteurs urbains, de gouvernance urbaine et de développement urbain, en tant que système conceptuel rendant compte empiriquement des mutations démographiques et spatiales qui se sont opérés et continuent de s'opérer à Garoua. Il s'agit d'abord, de retracer la trajectoire historique de l'urbanisation de Garoua, ensuite d'analyser le jeu des acteurs urbains et son impact sur les transformations de Garoua pour en déduire, enfin les principaux freins au développement urbain de notre site d'étude.

## **Approche méthodologique**

### *Méthodes et matériels*

Pour mener à bien cette étude, nous adoptons une démarche méthodologique basée sur la collecte des données qualitatives puisqu'il est question ici de déterminer les facteurs explicatifs des obstacles au développement urbain de Garoua malgré les multiples transformations de la municipalité. Pour ce faire, au cours de la revue bibliographique, nous avons eu recours, à divers documents

traitant de l'histoire de Garoua, de l'urbanisation, de la dynamique des villes et de la gouvernance urbaine dans le monde et surtout en Afrique. Les entretiens semi-structurés que nous avons conduits par la suite avec certains acteurs urbains à Garoua nous ont permis de déterminer respectivement, le rôle de chacun d'entre eux, le type de rapport qu'ils entretiennent et les principaux freins au développement urbain du site. Pour ce qui est de l'analyse des informations obtenues, nous avons opté pour une approche comparative afin de dégager les différences, les cohérences et les incohérences dans les décisions des différents acteurs urbains ayant été mis en contribution au fur et à mesure de la dynamique de l'urbanisation de Garoua.

### *Délimitation spatiale de l'étude*

Cette étude s'intéresse à l'emprise spatiale de Garoua telle que définie par le décret n°2007/115 du 23 avril 2007, du Président de la République du Cameroun, portant création des nouveaux arrondissements au sein de certains départements. Le décret n°2008/020 du 17/01/2008, du Président de la République du Cameroun, portant création d'une Communauté Urbaine dénommée « *ville de Garoua* », elle est limitée au Nord par les Communes de Demsa et de Pitoa, au Sud et à l'Est par la Commune de Tchéboa, et à l'Ouest par le Commune de Gashiga (*Figure 1*). Conformément au texte de lois ci-dessus cité, l'espace urbain de notre site d'étude est composé des Communes d'arrondissement de Garoua 1<sup>er</sup>, Garoua 2<sup>ème</sup> et Garoua 3<sup>ème</sup>, qui sont issues de l'éclatement de l'ex-Commune urbaine de Garoua pour les deux première, et pour la dernière de l'éclatement de l'ex-Commune rurale de Garoua (Petnga Nyamen et Nguendo Yongsu, 2015).

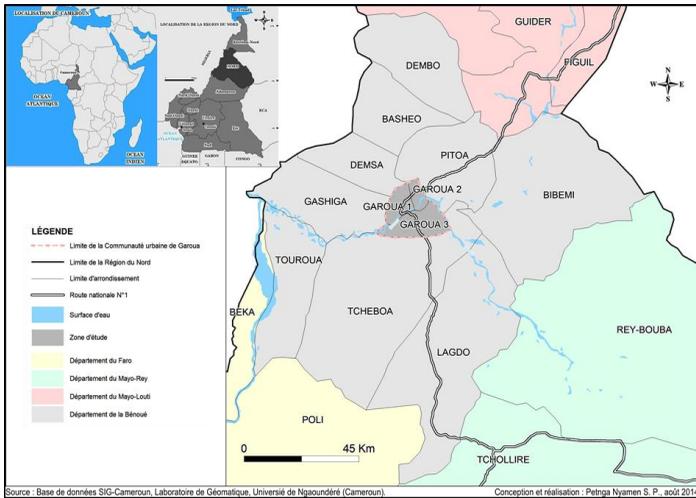


Figure 1. Localisation de la ville de Garoua

## Résultats et discussion

### *Garoua, dynamique d'une ville ancienne et cosmopolite*

Au Nord-Cameroun, l'urbanisation a précédé la colonisation du fait de l'existence des réseaux d'échanges commerciales entre les différentes communautés musulmanes (Fofiri Nzossié et *al.*, 2009). Pour ce qui est de Garoua, la conquête peule favorisera l'arrivée et l'installation d'autres peuples musulmans à côté du village Peul (l'actuel quartier Foulbéré). Parmi les nouveaux arrivants nous avons les Bornouan qui occupent le quartier Koléré, les Arabes choa qui se sont installés à Souari et les Haoussa qui peuplent le quartier Haoussaré. Avec l'arrivée de ces populations, Garoua prendra son premier caractère urbain parce qu'elles y développeront l'artisanat et le commerce. À la faveur de sa position géographique, Garoua deviendra la capitale économique et administrative de la

partie septentrionale du pays, fonction que la ville va continuer de jouer pendant et après la période coloniale. Abondant dans le même sens que Simeu-Kamdem (2006b), l'extension spatiale de Garoua s'est effectuée en trois principaux temps. Premièrement, nous avons les anciens quartiers c'est-à-dire ceux dont la création remonte à la conquête peule c'est le cas des quartiers Foulbéré, Souari, Haoussaré, Bocklé et d'une partie de Bibémiré. Deuxièmement, nous avons les quartiers coloniaux et postcoloniaux parmi lesquels Djamboutou, Poupoumré, Marouaré, Plateau, Ouro Galbidjé et Yelwa. Troisièmement, nous avons les quartiers parallèles c'est le cas de Laïndé, Poupoumré, Roumdé-Adja et Ouro Hourso qui ont été créés à côté des quartiers coloniaux et postcoloniaux (Cf. Figure 2).

De l'analyse de l'urbanisation de Garoua il ressort que sa population a augmenté très lentement avant et pendant la période coloniale (Cf. Figure 3), parce que ce n'est qu'après l'indépendance que la ville va prendre son essor véritable, grâce aux atouts acquis pendant la période coloniale. Néanmoins, c'est au cours de cette dernière que Garoua est dotée de sa première institution municipale dénommée Commune mixte urbaine, créée en 1951 par un arrêté du Haut-Commissaire de la République française. Sur le plan administratif, sa fonction se renforce progressivement. Ainsi, Garoua devient donc tour à tour siège d'Inspection Fédérale d'Administration, chef-lieu de la province du « Grand-Nord » coiffant ainsi les actuelles Régions de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua, chef-lieu de la province du Nord (Simeu-Kamdem, 1985 ; Wadjonré, 1994) et récemment chef-lieu de la Région du Nord. Ces différentes transformations politiques du gouvernement de la ville, tant sur le plan municipal qu'administratif, ont favorisé la multiplication et la diversification des acteurs impliqués dans la gestion urbaine.

### *Acteurs urbains et gestion de la ville de Garoua*

Du point de vue strictement géographique, les acteurs sont des personnes physiques et morales qui peuvent influencer l'espace géographique d'une manière ou d'une autre (Nsoshiyi Wirgham, 2009 ; Bemeyenguié et al., 2010). Dans le cadre de ce travail, un acteur urbain renvoie à toute personne physique ou morale qui par ses actions et ses décisions, participe aux transformations spatiales de la ville de Garoua. Il déploie donc des stratégies pour promouvoir le développement du site en réponses aux besoins des citoyens. Généralement, on distingue deux principaux groupes d'acteurs urbains notamment : les acteurs institutionnels et ceux du secteur privé (Cf. *Tableau 1*). À Garoua, les acteurs institutionnels sont constitués des administrateurs civils et militaires, des différents sectoriels, des programmes d'appui au développement (FEICOM<sup>i</sup>, PNDF<sup>ii</sup>, PNVRA<sup>iii</sup>, PAJER-U<sup>iv</sup>), des magistrats municipaux (Communauté urbaine, Communes d'arrondissement de Garoua 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) et les chefs musulmans traditionnels (*Djaouro*, *Lawan* et *Lamido*). Du secteur privé nous avons comme acteurs urbains à Garoua les entreprises (MTN, SONEL<sup>v</sup>, CamWater, Camtel, Orange, LANAVET<sup>vi</sup>, SODECOTON<sup>vii</sup>), les associations d'agriculteurs (les GIC<sup>viii</sup>, l'OPCC<sup>ix</sup>), des ONG<sup>x</sup> (Plan Cameroun, SNV<sup>xi</sup>, WWF<sup>xii</sup>, La croix rouge) et certains citoyens disposant de gros moyens financiers (Cf. *Tableau 2*). Il est important de noter ici, que le degré de participation réel des uns et des autres à la gestion urbaine à Garoua varie en fonction de leur représentation politique et des moyens mis à leur disposition, puisque le cadre légal de leur intervention respective n'est pas clairement défini. Cet état des choses fait qu'on aboutit à un ensemble de stratégies ponctuelles et isolées qui ne participe que très faiblement, et de manière déséquilibrée au développement de la ville.

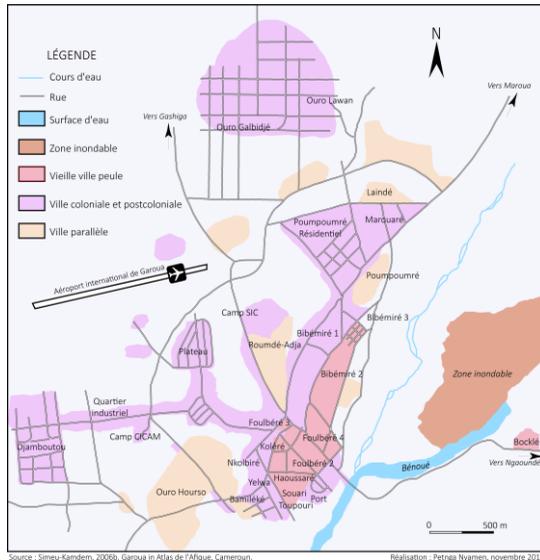
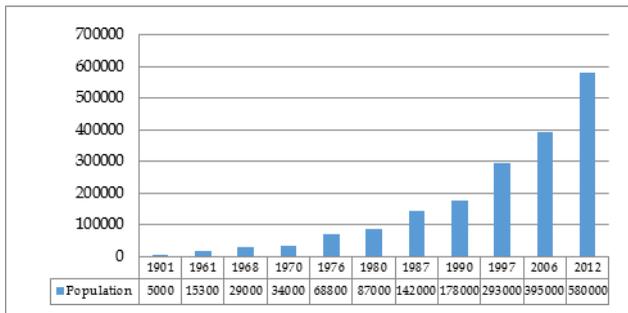


Figure 2. Dynamique spatiale de Garoua : de la vieille ville musulmane à la ville postcoloniale



Sources : Wadjonré (1994) ; Simeu-Kamdem (2006b) ; Fofiri Nzossié et al. (2009) ; Aboubakar (2012) et, Petnga Nyamen et Nguendo Yongsi (2015).

Figure 3. Histogramme d'évolution démographique de la ville de Garoua entre 1901 et 2012

Tableau 1. Groupes d'acteurs urbains en Afrique subsaharienne

<b>Acteurs institutionnels</b>	<b>Secteur privé</b>
<b>Échelle nationale</b> - <i>Ministères</i> - <i>Organismes sous tutelle</i> - <i>Les programmes d'appui ou d'aide au développement</i>	<b>Formel ou Associatif</b> - <i>Entreprises, GIC</i> - <i>ONG</i> - <i>Partenaires au développement</i>
<b>Échelle locale</b> - <i>Municipalités</i> - <i>Chefferies traditionnelles</i> - <i>L'élite</i>	<b>Informel</b> - <i>La communauté des pauvres</i> - <i>Les particuliers</i> - <i>Les actifs « informels »</i>

Source : *Villes africaines : Introduction à la planification urbaine, Cours en ligne (Coursera) par Chenal, octobre 2014.*

Pour ce qui est des rapports que les acteurs entretiennent entre eux, il ressort de nos investigations de terrains que la collaboration entre les acteurs institutionnels et les acteurs du secteur privé est franche et s'opère sans encombre. Par contre, pour les acteurs d'un même groupe, l'on note une confusion de rôle du fait de la divergence de leur objectif, du chevauchement de leurs compétences et surtout de l'inexistence d'un cadre légal définissant clairement leur champ d'action respectif. C'est le cas des Communes d'arrondissement et de la Communauté Urbaine pour lesquelles il est difficile d'établir les responsabilités des unes et de l'autre en matière de gestion urbaine tant leurs prises de décisions se confondent. Très souvent, on se retrouve dans la situation où le délégué du gouvernement interdit l'implantation d'un bâtiment sur un espace qu'il a affecté à une autre utilité publique alors que maire de la Commune a accordé un permis de bâtir sur le terrain en question ou vice-versa. Néanmoins, pour le Secrétaire Général de la Commune de Garoua 3<sup>ème</sup>, les conflits entre les autorités municipales et les représentants de l'État sont très rares. Selon lui, les conflits les plus récurrents opposent les autochtones musulmans aux allogènes animistes, à propos de la gestion foncière locale.

En fait, le deuxième groupe remet en question l'autorité de la chefferie traditionnelle musulmane qu'il a trouvée en s'installant dans la localité. Il se crée ainsi des clans antagonistes qui complexifient la gouvernance du territoire ce qui s'érige en frein au développement urbain.

### *Freins au développement urbain à Garoua*

Le développement urbain est appréhendé comme étant l'étalement de la ville sur les espaces vides, les espaces verts ou les périphéries rurales d'une part, ou l'amélioration de tout ce qui est urbain, de tout ce qui touche la ville notamment le transport, la santé, l'éducation, les biens, les services, le bâti, l'emploi, la sécurité, les espaces verts et de loisirs d'autre part. Cette étude s'intéresse à la seconde partie de la définition du concept de développement urbain ci-dessus citée. Ainsi, il est important de relever ici que le Cameroun ne dispose ni d'un cadre législatif clair, ni d'une politique nationale opérationnelle en matière de gestion des villes.

Pour ce qui est de Garoua, on constate que la rapidité de sa croissance et la précarité de l'occupation des sols ont conduit à la multiplication des quartiers qui échappent à toute action de développement. En plus de l'absence de politiques urbaines, l'on note également le laxisme dans la réalisation et le contrôle de certains projets urbains. Partant de la gauche vers la droite, la *Planche photographique 1* présente une rue du quartier Laïndé coupée en deux par les eaux de pluies à cause de la lenteur dans la réalisation de ses travaux d'aménagement (a) et l'entrée de l'école primaire construite à Bibémiré par la coopération japonaise, envahie par les eaux de la Bénoué (b) au cours de la saison pluvieuse 2012.

Tableau 2. Typologie des acteurs urbains de Garoua

Acteurs institutionnels	Secteur privé
<i>Échelle nationale</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les administrateurs civils (Gouverneur, Préfet et Sous-préfet) ;</li> <li>- Les sectoriels (MINDUH, MINADER, MINATD, MINDAF, MINEE, MINEP, MINFOP, MINTOUR, MINTP, MINTRANS, etc.) ;</li> <li>- FEICOM, PNDP, PNVRA, PAJER-U, FNE, etc.</li> </ul>	<i>Formel ou Associatif</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SODECOTON, Brasseries du Cameroun, MTN, SONEL, CamWater, Camtel, Orange, HYSACAM ;</li> <li>- Plan Cameroun, SNV, WWF, La croix rouge ;</li> <li>- Les GIC.</li> </ul>
<i>Échelle locale</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communauté Urbaine de Garoua ;</li> <li>- Communes de Garoua 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ;</li> <li>- Lamidat de Garoua ; Lamidat de Tchéboa ;</li> <li>- Lawana (Chefferie traditionnelle de 3<sup>ème</sup> degré) ;</li> <li>- Chefferie de quartier ou de village.</li> </ul>	<i>Informel</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les associations des jeunes des quartiers ;</li> <li>- Les tontines et associations pour épargne ;</li> <li>- Les citoyens.</li> </ul>

Source : Enquêtes de terrain, septembre 2014.

L'on aurait pu éviter ce genre de désagrément si une étude d'impact environnemental et social avait été menée avant la réalisation de l'ouvrage, et surtout si les acteurs urbains dans leur entière diversité de compétences et de fonctions, avaient été mis à contribution.

Par ailleurs, le constat selon lequel il n'existe pas de cadre de concertation multi-acteurs est une réalité à Garoua, puisqu'il n'y a pas de plates-formes physiques ou virtuelles de concertation animées, pouvant regrouper les experts, les administrateurs, les professionnels des questions urbaines et citoyens. De ceci découle le fait qu'en pratique, les décisions prises par les uns sont parfois remises en question, rejetées, contredites ou tout simplement ignorées par les autres. Le plus souvent, les sommations des

autorités municipales ne sont pas considérées par les citadins. C'est le cas des habitants de l'habitation qu'on voit à gauche de la *Planche photographique 2* sur laquelle la Commune Urbaine de Garoua (CUG) a marqué « À Démolir (AD) » parce qu'ayant construit dans un bas fond (a), une zone *non aedificandi*.



Longitude : 13,451427 ; Latitude : 09,366524. Cliché : Petnga Nyamen, 13/09/2012. Longitude : 13,407219 ; Latitude : 09,308134. Cliché : Petnga Nyamen, 14/09/2012.

Les photos ci-dessus présentent une rue en chantier au quartier Laïndé (a) et une école primaire à Bibémiré (b) construite dans le cadre de la coopération entre le Cameroun et le Japon. Ces deux ouvrages se situant dans deux quartiers différents de Garoua, sont inondés.

Planche photographique 1. Des ouvrages publics envahis par les eaux de pluies

Finalement, ils ont été contraints d'abandonner leur maison à cause des inondations qui ont ravagé plusieurs constructions de ce secteur. Pour la concession de droite (b), la CUG a estimé qu'elle ne respecte pas l'alignement règlementaire mais comme pour le premier cas, les habitants ne se sont pas mis en règle et la municipalité n'a pas poursuivie la procédure. Ces deux exemples sont issus de Bibémiré 1, l'un des plus anciens et précaires quartiers de la ville. Le débordement du lit majeur du fleuve Bénoué

y a détruit plusieurs habitations, qui ne devaient plus y être en principe, puisque la zone a été classée *non aedificandi* et qu'un lieu de recasement leur a été affecté dans les années 1980.



Longitude : 13,406420 ; Latitude : 09,308505. Cliché : Petnga Nyamen, 13/09/2012.

Longitude : 13,405554 ; Latitude : 09,306503. Cliché : Petnga Nyamen, 14/09/2012.

Les images ci-dessus montrent une maison détruite et abandonnée suite (a) et une concession dont l'entrée a été bloquée par les eaux de pluies (b). Sur l'une ou l'autre photo, on peut voir les marques de la CUG (une croix accompagnée des lettres AD, écrites en rouge) pour signaler aux propriétaires des lieux la violation d'une ou de plusieurs règles de l'occupation et de l'utilisation des sols urbains.

Planche photographique 2. Des constructions ne respectant pas les règles d'urbanisme

Sur un tout autre point de vue, comme sur le reste du continent africain en général, et dans les sociétés musulmanes en particulier, la gestion foncière à Garoua est caractérisée par la dualité du fait de la superposition du droit moderne écrit sur le droit coutumier traditionnel oral. Les conflits qui en naissent constituent des sérieux freins au développement urbain car ils ralentissent ou réduisent à néant les investissements efficaces et durables.

Finalement, l'amateurisme, le clientélisme et la corruption font que le système de gestion foncier et partant la gouvernance de la ville de Garoua, ne sont pas fondés sur des données objectives. L'on prendra pour preuve le fait

que, selon Monsieur le maire de la Commune de Garoua 3<sup>ème</sup>, lors du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat au Cameroun (c'est-à-dire le 3<sup>ème</sup> RGPH), certaines localités de sa circonscription administrative, n'ont pas été recensées. Il explique cela en disant que le passage des agents recenseurs (novembre - décembre) correspond pour la plupart des agriculteurs qui constituent le gros de ses administrés, à la période des dernières récoltes et à préparation des parcelles pour les cultures de saison sèche. Étant donné que la quasi-totalité des Communes au Cameroun fonctionne essentiellement grâce aux Centimes Additionnelles Communales (CAC), et que ses dernières sont calculées sur la base du poids démographique de la Commune, l'inexactitude des données démographiques devient un frein au bon fonctionnement de la Commune et par conséquent, entrave son développement urbain. De plus, le manque de données urbaines fiables donne lieu une mauvaise projection du développement de la ville, une mauvaise programmation qui entraîne des pertes financières et une mauvaise organisation des services sociaux.

### **Conclusion**

Troisième centre urbain, après Douala et Yaoundé, du point de vue démographique, Garoua est l'une des premières villes du Cameroun, parce que fondée avant la colonisation. La première grande vague des populations qui y arriva vers 900 ans après J. C., fut constituée des Bantous et remonta un plus tard vers le Sud Cameroun pour peupler cette partie du pays. Par la suite, la ville s'est agrandie sur la rive droite du fleuve Bénoué avec l'arrivée et le brassage des populations Fali, autochtones de la région et habitants du Mont Tinguélin. Bâtie sur une superficie d'environ 1225 ha pour une superficie totale de 8000 ha, la ville de Garoua comptait 580000 habitants environ en 2012, répartis entre les

quelques groupes ethniques suivant, cités en fonction de leur ordre de sédentarisation : les Fali, les Bata, les Peul, les Haoussa, les Kanouri, les Laka et les ethnies issues de l'immigration récente. C'est à la suite de la conquête Peul que Garoua devient le chef-lieu administratif des régions septentrionales, ce que les différentes administrations coloniales c'est-à-dire les allemands puis français, ne changeront pas.

Sur le plan municipal, il est créé dans l'agglomération en 2008, une Communauté Urbaine dénommée et composée de trois communes d'arrondissement. Cette transformation est la sixième d'une série commencée en 1951, année de création de la première municipalité dans la zone, dont les enjeux trouvent leur sens en la volonté du gouvernement de la République d'impulser une dynamique nouvelle à son processus de décentralisation. Cette dernière met en scène des acteurs nouveaux, appelés à prendre des décisions cruciales dans la gestion des affaires au niveau local. Il ressort de nos investigations de terrain qu'il existe deux principaux types d'acteurs urbains à Garoua notamment : les acteurs institutionnels dont un groupe à l'échelle nationale et une autre à l'échelle locale, et des acteurs du secteur privé parmi lesquels figurent les acteurs formels ou des associations et des acteurs informels. Malgré quelques disfonctionnement, la collaboration entre les acteurs institutionnels et les acteurs des entreprises du secteur privé peut être qualifiée de franche.

Par contre, pour les acteurs d'un même groupe, l'on note une confusion dans leur rôle du fait de la divergence de leur objectif, du chevauchement de leurs compétences et surtout de l'inexistence d'un cadre légal définissant clairement leur champ d'action respectif. Le fait que le Cameroun ne dispose ni d'un cadre légal clair, ni d'une politique nationale en matière de gestion urbaine, est important frein au développement urbain du pays. Pour ce

qui est de la ville de Garoua, cet état des choses à plusieurs conséquences négatives sur son processus d'urbanisation d'une part, et sur la planification de l'occupation et l'utilisation des sols urbains d'autre part.

## Bibliographie

- Aboubakar S., 2012. Les organes intervenant dans la procédure de passation des marchés publics à la Communauté Urbaine de Garoua, Mémoire rédigé pour l'obtention du Diplôme du Cycle 1 du CEFAM (Centre de formation pour l'administration municipale) de Buéa, Mai 2012.
- Assako Assako R. J. et Ndock Ndock G., 2010. Gouvernance urbaine et développement local dans la commune de Soa à la périphérie Nord de Yaoundé (Cameroun). Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Ngaoundéré, Vol. XII, pp. 185-212.
- Baron C., 2003. La gouvernance : débats autour d'un concept polysémique. *Droit et Société* 54/2003, pp. 329-351.
- Beaujeu-Garnier J., 1995. Géographie urbaine. Armand Colin, Collection U. Géographie, Paris, 349 pages.
- Bemeyenguié Boloko O., Djouka Kengne N. et Kedem Bahar, 2010. Acteurs, facteurs et problèmes de l'extension spatiale de la ville de Maroua (Extrême-Nord Cameroun). Mémoire de Géographie présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire de Deuxième Grade (DIPES II), Université de Maroua, 144 pages.
- Cavallier G., 1999. « Gouvernement des villes et gouvernance urbaine », in *Défis pour la gouvernance urbaine dans l'Union européenne*.
- Coquery-Vidrovitch C., 1995. « *Les villes d'Afrique noire : les héritages de l'histoire* » in *Développement urbain*. Le Courrier ACP n°149 in CD ROM de la Bibliothèque pour le Développement Durable 10.0.
- Décret n°2007/115 du 23 avril 2007, du Président de la République du Cameroun, portant création des nouveaux arrondissements dans certains départements.
- Décret n°2008/020 du 17/01/2008, du Président de la République du Cameroun, portant création de la Communauté Urbaine de Garoua.
- Dubresson A. et Jaglin S., 2002. « La gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne. Pour une géographie de la régulation ». Actes de la conférence régionale de l'UGI, Durban. La renaissance de la géographie à l'aube du 3<sup>ème</sup> millénaire. Bart, Bonvallet et Pourtier. Regards sur l'Afrique, Historiens et Géographes, n°379, UDI, CNFG, IRD.

- Dubresson A. et Raison J.-P., 1998. L'Afrique subsaharienne; une géographie du changement, Paris, Armand Colin, Collection U, 248 pages.
- Fofiri Nzossié E. J., Ndamé J.-P., Temple L., Ndjouenkeu R. et Simeu Kamdem M., 2009. Croissance urbaine et innovations dans les filières vivrières : Cas du maïs et du niébé dans les savanes du Cameroun. Manuscrit auteur, publié dans "N/P", hal-00407680, version 1 - 27 Juillet 2009, 24 pages.
- Kengne Foudouop et Bopda A., 2000. Un demi-siècle de recherche urbaine au Cameroun. RIEUCAM. Presses Universitaires de Yaoundé, 170 pages.
- Nsoshiyi Wirgham S., 2009. Actors involved in the provision of infrastructure in the Mbaw plain, Bui and Donga-Mantung Divisions, North West Region of Cameroon (A Geographical Approach). DEA dissertation. Department of Geography, University of Yaoundé I, 172 pages.
- ONU-Habitat, 2010. Les tendances de l'urbanisation : l'étalement urbain constitue désormais un problème mondial, Cross-currents in Global Urbanization, 18<sup>th</sup> March 2010, 2 pages.
- Pumain D., 2008. Extraits du « *Dictionnaire La ville et l'urbain* », Denise Pumain, Thierry Paquot et Richard Kleinschmager. *Anthropos-Economica*, 2006, 320 pages. Manuscrit auteur, halshs-00266515, version 1 - 24 mars 2008. 132 pages.
- Petnga Nyamen S. P. et Nguendo Yongsi H. B., 2015. Agriculture familiale urbaine et périurbaine à Garoua : analyse spatiale et perspectives socio-économiques. *Int. J. Adv. Stud. Res. Africa*, 2015, 6 (1&2): pp. 25-33. Available from: <http://www.ijasra.org/>.
- Simeu-Kamdem M., 1985. Garoua : une métropole régionale au Cameroun. Thèse de Doctorat de 3<sup>ème</sup> Cycle en géographie urbaine, Université de Yaoundé. Octobre 1985, 437 pages.
- Simeu-Kamdem M., 2006a. *Urbanisation in Atlas de l'Afrique, Cameroun*. 1<sup>ère</sup> édition. Les Éditions J.A. aux Éditions du Jaguar 57 bis, rue d'Auteuil, 75016 Paris-France. ISBN : 978-2-86950-376-2, EAN : 9782869503762. pp. 106-107.
- Simeu-Kamdem M., 2006b. *Garoua in Atlas de l'Afrique, Cameroun*. 1<sup>ère</sup> édition. Les Éditions J.A. aux Éditions du Jaguar 57 bis, rue d'Auteuil, 75016 Paris-France. ISBN : 978-2-86950-376-2, EAN : 9782869503762. pp. 114-115.
- Wadjonré M., 1994. La vente au détail de l'eau dans la ville de Garoua. Mémoire de DIPES II. Université de Yaoundé 1, École Normale Supérieure, 146 p.

---

<sup>i</sup> Le FEICOM (Fonds d'Équipement Intercommunal) est l'un des partenaires, sinon le plus important, financiers accompagnant les municipalités dans la réalisation de leur projet de développement urbain. Pour ce qui est de Garoua, le FEICOM a financé plusieurs projets sociaux au rang desquels l'électrification de certains quartiers périurbains (Garoua-Windé et Djadjé), l'adduction en eau potable des quartiers Camp Chinois et Ouro-Kanadi et la construction des salles de classes dans plusieurs quartiers de la ville.

<sup>ii</sup> Programme National de Développement Participatif.

<sup>iii</sup> Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole.

<sup>iv</sup> Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine.

<sup>v</sup> Société Nationale d'électricité.

<sup>vi</sup> Laboratoire National Vétérinaire.

<sup>vii</sup> Avec l'aide de la SODECOTON (Société de Développement du Coton), plusieurs bretelles de routes en terre ont été réfectionnées à travers les quartiers Djamboutou, Santa-Barbara et Ouro-Labbo en 2011.

<sup>viii</sup> Groupement d'Initiative Commune.

<sup>ix</sup> Organisation des Producteurs du Coton du Cameroun.

<sup>x</sup> Organisation Non Gouvernementale.

<sup>xi</sup> Organisation Néerlandaise de Développement.

<sup>xiii</sup> World Wide Funds.